L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS,
DIMANCHE MATIN, 16 AOUT.

Causerie Scientifique.

M. le docteur Decaisne; la théorie tellurique de la dissémination du choléra.—M. Robin: ce qu'on doit appeler maladies contagieuses.—M. Blanchard et les choux.—Les castors du Jardin d'acclimatation.—La pluie de crapauds à Orléans.

Avec les chaleurs et les longues séries de journées suffocantes que nous venons de traverser, les craintes de maladies épidémiques se font jour peu à peu. Déjà on prétend qu'à Berlin le choléra sévit. La nouvelle fût-elle vraie, elle ne doit que nous mettre plus en garde contre le fléau, qui peut, d'un jour à l'autre, se manifester à Paris et dans toutes les villes qui, comme Paris, sont dans les même conditions géologiques.

C'est un point que M. le docteur Decaisne a mis récemment en pleine lumière. La constitution du sol exerce sur la progression et la propagation des maladies une influence capitale, réelle, trop souvent négligée ou reconnue.

Ce savant, dans un mémoire communiqué à l'Académie des sciences, étudie, après plusieurs savants français, Fourcault, Boubée et Vial, ce sujet qu'ils n'avaient fait pour ainsi dire qu'ébaucher, et que le docteur Pettenkofer, de Munich, avait plus sérieusement approfondi. Celui-ci a formulé même une théorie des influences telluriques sur la dissémination du choléra qui a eu un grand retentissement dans le monde savant, et avec laquelle il faut compter.

M. le docteur Decaisne résume ainsi la théorie de M. Pettenkofer. Deux choses sont surtout à considérer, la nature du terrain et le niveau des eaux souterraines.

Un terrain poreux, perméable, se laissant facilement imprégner par les gaz et les liquides, sera très favorable à la propagation des maladies contagieuses.

D'un autre côté, le niveau des eaux souterraines doit être sérieusement examiné. L'effet de cette cause est variable, on le comprend, puisque le niveau est lui même mobile. Lorsque les eaux sont arrivées à leur plus haute élévation, il ne peut y avoir décomposition des matières organiques qu'elles recouvrent ou tiennent en suspension, et par conséquent point de dégagement de miasmes. Si, au contraire, la sécheresse se fait sentir, si le niveau des eaux s'abaisse, la putréfaction des matières azotées pourra s'effectuer sans obstacle, le dégagement des miasmes délétères sera de plus en plus intense, et c'est à ce moment que l'épidémie atteindra son plus grand développement.

Cette théorie est spécieuse, mais elle n'a pas convaincu tout le monde; on l'a vivement combattue, on a cité un grand nombre de cas où les faits paraissaient la contredire. Pettenkofer avait réfuté victorieusement toutes les objections qu'on lui opposait, en démontrant l'erreur dans laquelle étaient tombés ses adversaires. Ceux-ci n'ayant qu'une connaissance erronée ou incomplète des conditions géologiques des localités, négligeaient un ou plusieurs facteurs que la théorie du docteur Bavarois fait entrer en ligne de compte.

Les études du docteur Cunningham sur le choléra de 1872 dans les Indes, confirmant la théorie des influences telluriques sur la dispersion des miasmes cholériques, ont engagé le savant, habile et ingénieux docteur français à étudier, au même point de vue que le médecin anglais, trois villes dont la constitution géologique lui a paru propre à élucider, jusqu'à un certain point, la question. Ces trois villes sont: Lyon, Versailles et Paris. Les deux premières ont toujours échappé aux atteintes du fléau, chacun sait, au contraire, combien rapide est dans Paris la propagation de la maladie.

M. le docteur Decaisne fait, dans ce mémoire très important et à tous les points de vue remarquable, l'histoire des différentes apparitions du choléra dans ces trois villes. Il démontre, en prenant pour guide les travaux de Pettenkofer, que l'immunité de Lyon s'explique en partie par la constitution du sol, mais seulement pour cette partie de la ville qui repose sur le roc et le granit, en partie par la disposition particulière des eaux souterraines.

Pour Versailles, les chiffres officiels démontrent l'immunité dont cette ville a toujours joui, tandis que les localités environnantes étaient décimées par le fléau. Et il faut en conclure que la couche des marnes imperméables sur laquelle sont bâties la plupart des maisons de Versailles confirment là encore, et aussi exactement que possible la théorie de Pettenkofer.

Pour Paris, M. le docteur Decaisne cherche à prouver, par l'étude de la constitution géologique du bassin de la Seine et par l'examen des différents terrains qui le composent, que partout où le sol est imperméable, le choléra n'a pas pu se propager, qu'au contraire, dans tous les terrains perméables, il a exercé ses ravages. Enfin, les terrains éocènes tertiaires (calcaire grossier, sable moyen, calcaire siliceux de Saint-Ouen), terrains perméables et avides sur lesquels Paris est bâti, paraissent d'après les faits observés, surtout propres à la propagation de la maladie.

Dans l'examen rapide de la théorie des influences telluriques dans la propagation du choléra appliquée à Lyon, Versailles et Paris, M. le docteur Decaisne n'a pas eu l'intention de donner à cette doctrine une valeur absolue. Il pense d'ailleurs que la science géologique n'est pas encore au niveau de fournir dans tous les cas la solution du problème. Mais il a voulu attirer de nouveau l'attention sur un point d'étiologie qui paraît être trop négligé en ce moment.

"Dans l'étiologie de la propagation du choléra, ajoute en terminant le savant docteur, comme dans toutes les épidémies, il ne faut pas nous laisser aller à un fatalisme désolant, car s'il est raisonnable de croire que nous ne pouvons pas infailliblement arrêter les épidémies dans leur marche, ni les supprimer, il y a lieu d'espérer fermement que la conduite des hommes ... n'a pas dit son dernier mot, que la ... ailleurs ... la nature une partie de son secret."

Si la théorie que M. le docteur Decaisne remet ainsi en honneur est vraie, il ne faut pas s'étonner que le choléra sévisse en ce moment à Berlin; il faut s'attendre à le voir reparaître à Paris, car la sécheresse sera excessive dans tout le bassin de Paris. Il y a déjà plus de deux mois que M. Belgrand annonçait à l'Académie, l'abaissement considérable du débit de toutes les sources du bassin séquanien. Il ajoutait que la situation était telle que des pluies même considérables n'apporteraient aucun changement à cette situation. On doit s'attendre, disait-il, à voir la Seine atteindre son niveau le plus bas. Mais depuis cette époque, depuis cette communication, ce n'est pas de la fréquence des pluies que nous avons à nous plaindre, mais de la trop grande chaleur, mais de la sécheresse. Les niveaux de tous les puits, de toutes les sources et nappes d'eau souterraines se sont encore abaissés; beaucoup vont tarir, et Paris va se trouver dans les meilleures conditions, d'après MM. Decaisne et Pettenkofer, pour contracter et transmettre le choléra.

Il est donc nécessaire que chacun de nos lecteurs prenne toutes les précautions recommandées par les lois de l'hygiène. A ces lois, formulées par les savants, et dont la sanction est terrible, la plus petite infraction sera punie de mort. Ce qu'elles prescrivent est simple et facile à faire: éviter tout excès et principalement tout ce qui débilite et affaiblit l'organisme.

Mais je ne veux pas m'étendre longtemps ni beaucoup sur ce sujet. On ne saurait, en entrant dans les détails, formuler une règle de conduite hygiénique que chacun puisse adopter. Les tempéraments diffèrent, et ce qui convient à l'un nuit à l'autre. Dans ces choses qui regardent le bien le plus précieux que nous possédions, la santé, il vaut mieux s'en rapporter à la sagesse et à l'expérience de son médecin; lui seul est parfaitement compétent, son intérêt d'ailleurs exige qu'il conserve ses clients le plus longtemps possible; il ne donnera que de bons conseils. Je l'ai répété bien souvent; ce n'est pas lorsqu'on est malade qu'il faut aller trouver ou demander son médecin, c'est lorsqu'on est bien portant; il vaut mieux éviter la maladie que d'avoir à en guérir. Ayez un médecin de la santé, vous ne le payerez jamais trop cher.

Quoique le choléra puisse être à craindre, il n'est pas inutile d'ajouter qu'il n'y en a pas encore le moindre indice à Paris, ni aux environs. Berlin est encore assez éloigné, et d'ailleurs, bien plus malsain que notre ville. Il est bon de se prémunir contre l'épidémie; mais il ne faut pas avoir de craintes excessives.

La question de contagion ne peut manquer de s'élever au sujet du choléra. Est-ce ou n'est-ce pas une maladie contagieuse? Les savants sont divisés sur ce point. Mais auparavant il faudrait savoir ce qu'est une maladie contagieuse. C'est, dit M. Bouley, une maladie qui se gagne, et c'est en faisant allusion à cette définition populaire de la contagion, qu'il a comparé le phylloxera des vignes avec le typhus des bêtes à cornes.

Telle n'est pas l'opinion de M. Robin. Il veut qu'on distingue entre les maladies parasitaires et les maladies contagieuses. D'un côté, dit-il, nous connaissons la cause de la maladie, c'est un animal ou un végétal connu, défini, qui vit aux dépens d'un autre individu; d'un autre côté, dans le cas des maladies contagieuses, il n'y a de bien déterminé que la succession des phénomènes tant locaux que généraux, ainsi que leur correspondance avec des modifications observables de la substance des éléments du sang et de la lymphe d'abord, puis de la généralité des tissus ou au moins de tels et tels d'entre eux. C'est même là ce qui fait la gravité de ces maladies: toutes les fonctions sont troublées à la fois, la mort survient rapidement ou la guérison lentement.

Quant à l'agent qui a suscité toutes ces modifications des humeurs et des tissus et les troubles fonctionnels correspondants, en aucun cas, jusqu'à présent, il n'a pu être isolé, séparé des organismes atteints comme on le fait si nettement pour l'agent de toutes les maladies parasitaires; en sorte que, quoi qu'il ait pu être fait, on doit dire que nous ne savons encore pertinemment si cet agent est un parasite animal ou végétal, un principe immédiat soit cristallisable ou volatil sans décomposition, soit coagulable de formation accidentelle. Mais les probabilités les plus grandes sont de beaucoup pour la forme accidentelle de principes ... aux dépens des principes ... naturels de l'économie, formation ... inévitablement pour telle ... ou tel tissu une altération de toute la substance avec ou sans développement épiphénoménal de cryptogames (champignons) microscopiques, toujours plus ou moins dangereux quand il survient.

M. Robin ne veut pas, et avec raison, qu'on assimile les maladies contagieuses dont le principe est inconnu aux maladies parasitaires dont on connaît l'agent. Ce n'est pas d'une bonne logique scientifique.

En vain objecte-t-on que plus on pénètre dans l'étude des maladies contagieuses, plus on découvre des maladies parasitaires. Ce n'est là qu'une induction que l'événement peut fort bien ne pas légitimer. En tous cas, ce n'est pas faire de la science mais de la conjecture.

M. Bouley confesse volontiers qu'il ne s'est pas servi d'une expression rigoureusement scientifique en appelant contagion la maladie de la vigne. Mais il a voulu être compris de tout le monde et surtout des populations que cela touche de plus près.

"C'est là, dit M. Chevreul, une faute dans laquelle un savant ne devrait pas tomber. Il faut laisser cela aux soi-disant vulgarisateurs, qui, sous prétexte de répandre la science et de la rendre accessible au vulgaire, la dénaturent, la déguisent et ne font que produire dans le public des notions, ou ridicules ou fausses. La vulgarisation est une bonne chose, ajoute l'éminent directeur du Muséum et des Gobelins, mais elle ne doit pas cesser d'être scientifique."

M. Blanchard donne le coup de grâce à l'expression de M. Bouley. "Dans la maladie actuelle de la vigne, que voyons-nous, dit-il, une innombrable armée de pucerons qui sucent la sève de la vigne, l'épuisent et le font mourir d'affaiblissement. Il n'y a pas là de maladie véritable. Quand un plan de choux est dévoré par les chenilles, il n'est nullement malade, et l'on serait malvenu si l'on parlait de contagion quand il est frangé. De même le puceron dévastateur suce la vigne et la détruit, mais on ne peut pas dire que la vigne soit atteinte d'une maladie contagieuse; elle est sucée."

On mène assez grand bruit depuis quelque temps autour des castors du Jardin d'acclimatation; on prétend qu'ils ont conservé tous les instincts dont le développement a rendu leur espèce fameuse. On affirme qu'ils veulent couper tous les arbres de leur enclos, et que si on les laissait faire, ils auraient bientôt établi un barrage sur la Seine après avoir coupé tous les arbres du bois de Boulogne. Ce serait là une chose si curieuse, que je m'étonne qu'on ne les laisse pas faire. En ce moment, avec les basses eaux de la Seine, cela n'aurait aucun inconvénient et présenterait même quelques avantages.

Je crois que l'on s'est trompé lorsque l'on a dit que les quelques castors du bois de Boulogne construiraient une digue si on les laissait en liberté. On l'a dit parce qu'on les voyait ronger l'écorce des arbres placés à leur portée. Quoi de plus naturel pour un rongeur dont l'écorce des arbres est la principale nourriture? Pense-t-on que les lapins ou les lièvres qui, dans nos forêts, se livrent aux mêmes exercices, s'y livrent dans le but de couper l'arbre et d'en faire un barrage dans les cours d'eau avoisinants? De même, les lapins de nos clapiers creusent quelquefois la terre, mais ils ne se font point de terrier. Ils ont conservé l'instinct, tous les instincts de leur espèce, mais n'étant pas dans une situation qui nécessite de les utiliser, ils ne les mettent pas à profit. Ils les ont en puissance, si je peux m'exprimer ainsi, à l'état virtuel, mais non en action.

C'est, je l'ai dit dans un précédent article, lorsqu'ils sont en nombre et en liberté que les castors exécutent leurs curieux travaux. Lorsqu'ils sont isolés, ils sont impuissants, ils connaissent leur impuissance et ne tentent pas d'entreprendre un travail au-dessus de leurs forces.

Les castors qui habitent les bords du Danube et du Rhône ne construisent pas de digues; ils se creusent des terriers. Pourraient-ils, seuls et sans aide, accomplir une œuvre qui demande pour son exécution un grand nombre de travailleurs. Que ferait l'abeille si elle était solitaire. Est-ce à dire que l'instinct est perdu et que l'animal n'en donnera jamais aucun signe. Non; il rongera encore le bois, peut-être encore gâchera-t-il la terre; mais il n'y aura plus de ces grands travaux d'ensemble rendus désormais impossibles pour un petit nombre d'individus. Lorsqu'on a dit que le castor avait changé d'instincts, cela revenait à dire qu'il ne se trouvait plus dans les conditions où il pouvait les exercer. Dans ces choses qui veut trop prouver ne prouve rien. L'instinct n'est pas perdu; il reste entier; mais ses manifestations manquent; il n'en reste plus que quelques traces, suffisantes cependant pour témoigner de son existence. C'est ainsi que se montrent à nous les castors du Jardin d'acclimatation.

Pendant l'orage qui a éclaté dernièrement à Orléans, il s'est produit un phénomène assez singulier: une pluie de crapauds. En un instant, toute la partie du quai Tudèle comprise entre le Jardin des Plantes et le pont a été couverte d'une foule innombrable de petits crapauds. Ce fait n'est pas sans précédents. Jadis, il est arrivé que les populations et leur aurait fait déserter le pays. C'est ainsi que Varron raconte que les habitants d'une ville des Gaules furent chassés de leur demeures par une pluie semblable. Au quinzième siècle, la ville de Mirabel fut également envahie par des grenouilles. Olaus Magnus, l'historien suédois, constate qu'il tombe souvent des nuages des poissons, des vers, des grenouilles, etc., etc., etc. On se souvient de l'invasion des grenouilles à la cour de Pharaon. Cela fut regardé comme un châtiment de Dieu, car Moïse l'avait prédit.

Aujourd'hui, ces apparitions ou ces chutes d'animaux s'expliquent soit parce que l'humidité les fait sortir en grand nombre de leurs retraites, soit parce que les vents et les trombes les ont soulevés et emportés dans les airs pour les rejeter à des distances souvent très grandes du lieu de leur naissance.

Les fables grecques parlent du lion de Némée qui fut jeté ainsi dans le Péloponèse et qu'on regarda comme un monstre tombé du ciel.

L. CHARMOLUE.

FEUILLETON.

LE MARIAGE DE GERARD.

PAR ANDRÉ THEURIET.

IV—Suite.

Dans cette atmosphère de bonne humeur, ayant devant les yeux le sourire étincelant et le regard rieur d'Hélène, Gérard se dégourdissait peu à peu. Il se faisait à lui-même l'effet d'une feuille de thé toute recroquevillée avant de tomber dans la théière, et qui sous l'influence de l'eau chaude se détend, se déplie, reprend sa forme naturelle et donne tout son parfum. Quand on servit le café, il se sentait déjà un autre homme. Il était devenu bavard et expansif. Il conta son enfance solitaire dans la vieille maison de la ville haute, son adolescence cloîtrée chez les jésuites de Metz, ses études de droit à Nancy avec l'antique douairière pour chaperon.... Hélène se mit à rire.—Mais c'est un père farouche que le vôtre, et j'ai dû le choquer terriblement l'autre jour au presbytère!.... Ah! ce n'est pas notre papa, à nous, qui aurait de ces duretés-là, s'écria-t-elle en câlinant M. Laheyrard.

—Oui, murmura le vieux professeur, moi, on me mène par le bout du nez!

—Si bien, continua l'espiègle jeune fille en prenant le nez de son père entre ses doigts effilés, si bien que son nez s'en est allongé; mais on aime bien son père! reprit-elle en frottant sa joue satinée contre la barbe déjà longue du savant.—Elle eut un subit élan de tendresse; le père et la fille s'embrassèrent avec effusion, tandis que Gérard ému admirait le groupe charmant formé par le vieillard aux longs cheveux gris et la blonde enfant. Un pied en l'air soulevant l'ourlet de la robe, l'autre à peine posé sur la pointe. Hélène avait passé ses bras autour du cou de son père et ne voulait pas le désemprisonner.

A la fin, M. Laheyrard se dégagea et rentra dans son cabinet de travail. Mme Laheyrard était allée coucher les enfants, Marius fumait dans le jardin; Hélène et Gérard restèrent seuls près du perron, au pied d'un grand mûrier noir, qui semait sur eux des baies purpurines. Le crépuscule était arrivé, les grillons chantaient, des sphinx de vigne bourdonnaient autour des phlox en fleurs. Hélène s'approcha des touffes lilas et parvint à enfermer dans ses mains un des sphinx qui rôdaient autour des thyrses fleuris; puis, revenant près de Gérard, elle écarta les doigts à demi pour lui montrer l'insecte qui faisait faire le moulinet à ses ailes roses et grises.—N'est-ce pas, dit-elle, qu'il est étrange avec sa tête pointue et ses gros yeux brillants comme des diamants noirs? ...

Gérard, afin de mieux voir, avait pris les doigts d'Hélène entre les siens et les tenait presque au niveau de ses lèvres. Mlle Laheyrard sentait sur ses mains le souffle du jeune homme.—Quelle jolie nuance ont ses ailes! murmura-t-il.

—Je voudrais avoir une robe de ce rose-là! s'écria Hélène, j'ai envie de l'emprisonner sous un verre pour le peindre demain.

—Non, répondit Gérard, soyez généreuse.... Il a si longtemps vécu cloîtré dans la maussade prison de sa chrysalide!

—Comme vous! fit étourdiment la jeune fille.

—Oui, comme moi, répliqua-t-il gaîment, cette nuit est peut-être sa seule nuit de fête, ne la lui prenez pas.

—Bien parlé, dit Hélène, va donc bohémien, reprends ta liberté et dépense-la joyeusement.

Elle ouvrit ses mains, et le sphinx s'enfuit en bourdonnant. Gérard demeurait pensif. Peut-être songeait-il qu'entre lui et le papillon l'analogie s'arrêtait là; tandis que le sphinx reprenait son libre essor vers les phlox humides, le cœur de Gérard restait comme otage dans les petites mains d'Hélène. Quand il rentra chez son père, il lui sembla qu'une métamorphose s'était opérée dans toute sa personne; en lui blanchissait une aube obscure, pareille à cette lueur diffuse qui se répand au-dessus des bois au moment où la lune va se lever.

A partir de cette soirée, il retourna plus d'une fois chez Marius Laheyrard. A l'aide d'une subtile capitulation de conscience, il regardait ces visites, ignorées de son père, comme une compensation de l'ennui qu'il éprouvait à Salvanches. Il ne se considérait pas comme engagé sérieusement avec Mlle Georgette; il allait chez les Grandfief pour ne pas désobéir à M. de Seigneulles, mais après avoir accompli ce devoir fastidieux il s'en récompensait par une fugue chez les Laheyrard, où on l'accueillait avec cette familiarité naturelle aux Parisiens, habitués aux relations rapidement nouées. Mme Laheyrard lui reprochait de ne pas venir plus souvent, et Hélène le traitait en ami.

Elle se sentait curieusement attirée vers ce jeune homme réservé et cependant expansif à ses heures, timide et enthousiaste, à l'esprit cultivé et pourtant naïf, auquel l'éducation provinciale donnait le charme et la verdeur d'un fruit sauvage. Peu à peu elle l'introduisait dans son intimité, lui montrait ses dessins, lui faisait de la musique et lui parlait de Paris, qu'il n'avait jamais vu. La conversation d'Hélène, spirituelle et vagabonde, tantôt douce et tantôt railleuse, émaillée de mots étranges empruntés au langage des ateliers, découvrait à Gérard des horizons inconnus et attirants. Près d'elle, il se trouvait ignorant comme une carpe, et cependant il se sentait plus à l'aise et plus éloquent que partout ailleurs. La jeune fille lui donnait un aplomb et une confiance dont il ne s'était jamais cru capable. Entre eux, du reste, pas un seul mot d'amour, pas même un grain de cette menue galanterie qui est devenue presque une monnaie banale dans les conversations mondaines; seulement parfois de longs silences inquiétants, un contact doucement prolongé de deux mains tournant un feuillet de musique, une fleur cueillie et donnée au moment du départ.... Ce n'était rien et c'était exquis. Le meilleur de l'amour est dans ces muets commencements, et Gérard savourait délicieusement cet andante de la symphonie amoureuse.

A quelques soirs de là, le jeune Seigneulles venait de quitter Hélène, lorsque Francelin Finoël entra dans l'atelier. La jeune fille, assise au piano, répétait encore une des mélodies préférées de son voisin. On eût dit que dans l'atmosphère quelque chose trahissait le passage récent de Gérard, car Francelin amena immédiatement la conversation sur M. de Seigneulles.

—Il sort d'ici, dit Hélène.

—Ah! murmura Finoël, vous le voyez donc maintenant?.... Puis il ajouta avec une intention maligne:—On parle beaucoup en ville de son mariage avec Mlle Grandfief.

Hélène pâlit. Cette nouvelle inattendue lui causa une impression pénible. Elle avait beau se dire qu'elle n'avait aucun droit sur le cœur de Gérard, elle éprouva une souffrance aiguë et sut très mauvais gré à Finoël de cette révélation désagréable.

—Ah! fit-elle avec une indifférence affectée, rien d'étonnant à cela; M. de Seigneulles est d'âge à se marier, et Georgette est un bon parti. A propos des Grandfief, vous savez qu'ils donnent un bal?

—Quand? demanda anxieusement Finoël.

—Jeudi prochain.... Les invitations sont lancées; mon père a reçu la nôtre hier, et vous en trouverez une sans doute en rentrant.

Francelin parut visiblement inquiet. Il avait toujours ardemment désiré d'être invité chez Mme Grandfief, dont le salon était le plus exclusif de Juvigny. Etre reçu là équivalait pour le jeune ambitieux à une lettre de naturalisation dans la haute société de la petite ville. Son agitation devint si manifeste que Hélène crut devoir le rassurer.—J'ai parlé de vous à Georgette, dit-elle, on fera de la musique, et vous êtes trop bon musicien pour qu'on vous oublie.

Néanmoins Francelin ne paraissait que médiocrement tranquillisé. Il ne tenait plus en place, et, abrégeant sa visite, il descendit en courant jusqu'à la côte du collège. Ce fut avec un tremblement qu'il introduisit sa clé dans la serrure et qu'il alluma une chandelle. Quand la vacillante lueur put triompher de l'obscurité, le bossu parcourut d'un rapide coup d'œil toute l'étendue de sa chambre. Il ne vit pas l'invitation si ardemment convoitée, et son cœur se serra. Il recommença ses perquisitions en visitant les meubles un à un. Rien. Alors, furieux, il bondit dans son escalier pour interroger la femme du tisserand, et rencontra Reine Lecomte, qui lui apportait un papier plié. Il le lui arracha des mains. Hélas! ce n'était que le journal du chef-lieu, encore vierge sous sa bande grise.

—Vous êtes sûre, s'écria-t-il, qu'on ne m'a pas apporté d'invitation pour le bal de Salvanches?

—Ma tante n'a rien reçu, répondit la petite Reine, tandis qu'un éclair malicieux passait dans ses yeux gris.

Les lèvres de Francelin devinrent toutes blanches.—C'est un oubli, murmura-t-il d'une voix étranglée.

—Non, ce n'est pas un oubli, dit nettement la couturière, qui n'était pas fâchée de la déconvenue de son ancien camarade.

—Qu'en savez-vous? grommela-t-il en lui lançant deux regards aigres et envenimés.

—Je le sais, répéta Reine impitoyablement, parce que j'étais à Salvanches quand Mlle Georgette a proposé à sa mère de vous inviter, à quoi Mme Grandfief a répondu sèchement: "Non, non, je n'aime pas à mêler mon monde...." Est-ce assez clair?

Le petit bossu restait muet. Une colère sourde lui mordait le cœur, et des larmes de rage et d'humiliation roulèrent dans ses yeux fauves. Reine aperçut ces deux larmes brûlantes; se repentant sans doute d'avoir asséné le coup trop brutalement, elle reprit d'un ton affectueux:—Je vous ai fait de la peine, mon pauvre Francelin; mais, quand je vois des gens d'esprit comme vous se laisser berner de la sorte, ça me donne sur les nerfs, et je ne puis me retenir de leur crier casse-cou!

Finoël demeurait silencieux. La couturière lui mit amicalement sa main sur le bras.—Voyez-vous, continua-t-elle, ces gens riches nous font quelquefois bonne mine, mais au fond ils nous méprisent et se croient pétris d'une autre pâte. Je le sais bien, moi qui vais en journée chez eux et qui ai l'oreille fine! Restez avec vos pareils, allez, Francelin, au moins ceux-là vous aimeront pour vous-même. Voilà-t-il pas une belle affaire que leur bal? Si vous tenez à savoir ce qui s'y passe, je vous le dirai, moi; on m'a retenue pour être au vestiaire. Je vous raconterai les toilettes des dames, et vous saurez le nom de ceux qui auront dansé avec Mlle Laheyrard....

Toutes les phrases de Reine entraient dans le cœur de Finoël comme autant de flèches; la dernière le fit bondir de douleur, et il repoussa rudement la main de l'ouvrière:—Assez, s'écria-t-il, vous m'excédez, je suis malade, et j'ai besoin qu'on me laisse!

Reine haussa les épaules et sortit en faisant claquer la porte. Francelin alla s'asseoir près de la fenêtre. La nuit était splendide, le ciel très pur et plein d'un fourmillement d'astres; à chaque instant, des étoiles filantes traversaient l'espace et glissaient silencieusement derrière les arbres du collège. On eût dit une immense fête donnée dans le ciel, un mystérieux bal des étoiles. Finoël, le cœur ulcéré, sentait en lui des bouillonnements d'envie et de haine. Il aurait volontiers souhaité que, par une soudaine convulsion, ces myriades d'astres scintillants vinssent tomber en pluie de feu sur cette ville qui le traitait en paria.... O diversité des impressions! le bossu contemplait en grondant le poudroiement des étoiles, et la chute de ces météores dans la nuit ne présentait à son esprit que l'image d'un embrasement sinistre; pendant ce temps, à deux cents pas plus haut, dans sa petite chambre de la rue Tribel, Gérard de Seigneulles rêvait, les yeux perdus dans le ciel constellé. Il écoutait les sons lointains du piano d'Hélène, il se rappelait les gestes et les moindres mots de la jeune fille, et, suivant d'un regard enivré l'éclosion et la fuite lumineuse des étoiles filantes, il les comparait dans son enthousiasme à des lis radieux tombant comme une pluie d'amour sur la maison de sa bien-aimée.

V

L'annonce de la soirée des Grandfief avait mis tout Juvigny en émoi; pendant huit jours, il n'y eut plus à la ville haute et à la ville basse d'autre sujet de conversation.—A Salvanches, l'appartement du premier étage, où on n'avait pas reçu depuis des années, venait, disait-on, d'être décoré à neuf; on avait fait venir des fleurs de très loin, et le bal devait être terminé par un souper commandé à Paris.—Les couturières veillaient jusqu'à minuit pour échancrer des corsages, bouillonner des tulles et festonner des volants. Quant aux loueurs de voitures, ils se frottaient les mains: Salvanches étant à une demi-lieue de la ville, on avait retenu d'avance tous leurs véhicules, depuis le plébéien char-à-banc suspendu sur l'essieu jusqu'au poudreux berlingot haut perché sur d'antiques ressorts et orné de deux étages de marchepieds.

Enfin le grand jour du jeudi arriva. Dès huit heures, la famille Grandfief était sous les armes et attendait ses hôtes sur le seuil du salon, car à Juvigny on vient au bal de bonne heure, les dames tenant de ponctualité afin de s'assurer les meilleures places. M. Grandfief, bonhomme méticuleux et pacifique, étranglé dans sa cravate blanche et gêné dans ses bottes vernies, occupait les loisirs de l'attente en allant sur la pointe des pieds modérer le jeu des lampes et affermir les bougies dans leurs bobèches. Son fils Anatole, jeune lycéen de douze ans, tout fier de sa veste neuve, faisait de courageux efforts pour introduire ses mains dans des gants paille, tandis que Georgette s'étudiait devant une glace à prendre des poses souriantes et à manier son éventail. Droite et majestueuse dans une robe de velours nacarat, qui découvrait modestement ses épaules osseuses, Mme Grandfief marchait d'un air de reine, jetant un dernier coup d'œil sur le salon et la salle de billard, où on devait danser, et sur le vestiaire, où la petite Reine, aidée d'une femme de chambre, disposait les numéros et les pelotes à épingles. A travers ces allées et venues, elle adressait à son mari et à ses enfants de brèves et solennelles recommandations.—Georgette, dit-elle à sa fille, tu ne danseras pas plus d'une fois avec la même personne.

—Non, maman.... Et avec M. de Seigneulles?

—Deux fois seulement.... Entre les quadrilles, on fera un peu de musique, tu accompagneras les chanteurs au piano....

—Je crois que j'entends une voiture! s'écria le lycéen, qui était aux aguets dans la galerie.

En effet, sur le sable du jardin illuminé de lanternes vénitiennes, on distinguait le roulement des roues. Toute la famille revint se grouper au seuil du salon et prit des poses de circonstance. Bientôt un frou-frou de robes glissa le long des marches de l'escalier.

—Ce sont les cousines Provenchères! murmura Anatole, qui avait hasardé une œillade furtive du côté du vestiaire.

Les Grandfief remplacèrent brusquement leur attitude pompeuse par des mines dédaigneusement indifférentes.—Peuh, grommela M. Grandfief, elles viendraient volontiers avant que les bougies ne fussent allumées!

—Georgette, chuchota Mme Grandfief, case-les toi-même, afin qu'elles n'accaparent point les plus belles places.

(A continuer.)

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Les Vapeurs de la Malle de la Compagnie Générale Transatlantique entre New York et le Havre, touchant à Brest.

PEREIRE, ... samedi, 29 août.
WASHINGTON, Lachesnez, samedi, 5 sept.
VILLE-DE-PARIS, ... samedi, ... septembre.

PRIX DU PASSAGE EN OR ... POUR BREST OU LE HAVRE: ...

... Agent, 55 Broadway, New-York. ... L. GRAND, Agent, ...

LIGNE DE STEAMERS DU HAVRE ET DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Les steamers suivants, qui sont de première classe et voyagent sous pavillon espagnol seront expédiés de la Nouvelle-Orléans pour le Havre, directement.

ESPARTERO, PELAYO, RIVERA, QUEVEDO, CASTELLAR, CORTES, COLON, (d'autres en construction.)

Ils passent la barre en tout temps, sans retard. Pour fret ou passage (excellents emménagements, bonne table, y compris le vin.) S'adresser à F. INGATE, agent, No 14 de la rue de l'Union, Nouvelle-Orléans.

Pour Liverpool et le Havre.

Le vapeur français de première classe "SULLY," Capitaine SEGOND, ...

Prix du passage: ... S'adresser à FELIX LARUE, ... ou à DECAN ZEREGA & CO., 48 rue Carondelet.

15 août—1m

STEAMERS—LIVERPOOL Ligne d'Etat.

STATE OF LOUISIANA, 2500 tonneaux, Lieut. Johnson, R.N.R.
STATE OF MINNESOTA, ... Lieut. George Hamlin, R.N.R.
STATE OF ALABAMA, ... D. Flint.
STATE OF VIRGINIA, ... Sadler.
STATE OF PENNSYLVANIA, ... Brown.
STATE OF GEORGIA, ... Cooper.
STATE OF NEVADA, STATE OF FLORIDA, STATE OF INDIANA, ...

De la Nouvelle-Orléans à Liverpool directement. Le steamer STATE OF LOUISIANA ...

A. K. MILLER & CO., Agents, Au No 8 de la rue Carondelet.

BREME. Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord

Faisant le service entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au HAVRE, à SOUTHAMPTON et à la HAVANE.

Strassburg, Frankfurt, Hannover, Koeln ...

PRIX DU PASSAGE ...

ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents, Au No 61 de la rue de l'Union.

HAMBOURG.

Compagnie de Vapeurs Hambourgeoise-Américaine. ... Vandalia ... Germania ...

WILLIAMS, RUPERTI & CIE ...

Pour New York directement.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants: KNICKERBOCKER, NEW ORLEANS, ... CROMWELL, GEO. WASHINGTON, ... Le steamer NEW ORLEANS ... DIMANCHE, 23 août ... ALFRED MOULTON ...

VAPEURS.

Le Lac. ARRANGEMENT D'ÉTÉ.

... CAMELIA ...

Excursions du Dimanche et du Mercredi

... Vicksburg ... Pour les Attakapas et l'Atchafalaya ... OPELOUSAS ... Pour la Côte, Bâton-Rouge et Grosse Tête Landing ... Paquebot Régulier de la Côte et du Bayou Lafourche ... MARY IDA ...

Mechanics' and Traders' INSURANCE COMPANY,

Au No 14 de la rue Carondelet.

QUATRIÈME ETAT ANNUEL.

Conformément aux stipulations de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant: ...

LLOYD R. COLEMAN, Président, JAMES A. WHITE, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE ... CHAS. A. AUDRY, Notaire Public.

DIRECTEURS: C. W. Allen, A. J. Allen, J. A. Braselman, W. T. Blakemore, L. Bloom, Sam. Boyd, C. H. C. Brown, John D. Cobb, Geo. W. Church, J. H. Campbell, Lloyd R. Coleman, ...

DONATIEN AUGUSTIN, Register in Bankruptcy.

Office ...

CHEMINS DE FER.

THE MOBILE LINE.

[redacted]

... May 31, 1874. Trains leave depot foot Canal street as follows: EXPRESS AND MAIL DAILY ... PULLMAN PALACE CARS to Louisville, St. Louis and Cincinnati ... E. P. CHUTE, General Passenger Agent. S. H. SCRANTON, General Superintendent.

LIGNE DE MOBILE.

[redacted]

A partir du 24 Mai 1874 ... R. P. CHUTE ... S. H. SCRANTON ...

[redacted]

Grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, St-Louis et Chicago. ... CHARS DORTOIRS PULLMAN JUSQU'A ST. LOUIS, CHICAGO ET LOUISVILLE ... A. D. SHELDON, Agent. E. D. FROST, Directeur Général.

[redacted]

New Orleans, St Louis & Chicago R.R. Co. ... PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO ST. LOUIS, CHICAGO, AND LOUISVILLE. ... A. D. SHELDON, Agent. E. D. FROST, General Manager.

Chemin de Fer Pontchartrain.

[redacted]

... S. H. SCRANTON ...

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan. ... GEO. PANDELY ... CHAS. A. WHITNEY & CO., Agents.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Au coin des rues Conti et Camp.

QUATORZIÈME ETAT ANNUEL.

JULES TUYES, ... CHARLES NATHAN, ARISTIDE GERARD, ... EMILE DE BUYS, ... A. GERARD, Président; E. DE BUYS, Vice-président; ... J. TUYES, Président; J. W. HINCKS, Secrétaire. ... DIRECTEURS ...

AUX MAITRES DE POSTE.

CHARTE.

Etats-Unis d'Amérique, ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle-Orléans. ... THE LABORING HOMESTEAD AND CO-OPERATIVE ASSOCIATION OF LOUISIANA ... ARTICLE I. ... ARTICLE II. Fonctions et Pouvoirs. ... ARTICLE III. Objets et Buts. ... ARTICLE IV. Capital, Actions, Etc. ... CINQ CENT MILLE PIASTRES ... ARTICLE V. ... ARTICLE VI. ... ARTICLE VII. ... ARTICLE VIII. ... ARTICLE IX. ... ARTICLE X. ... ARTICLE XI. ... ARTICLE XII. ... ARTICLE XIII. ... ARTICLE XIV. ... ARTICLE XV. ... ARTICLE XVI. ... ARTICLE XVII. ...

CHARTE.

ARTICLE XVIII. Liquidation. ... L'original est signé: A. GERARD, E. DE BUYS, ...

Charte Amendée de la New-Orleans Mutual Insurance Company

(Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans) actuellement la

New-Orleans Insurance Co.

ETAT de la Louisiane ... ARTICLE I. ... ARTICLE II. ... ARTICLE III. ... ARTICLE IV. ... ARTICLE V. ... ARTICLE VI. ...

CHARTE.

... ARTICLE VII. ... ARTICLE VIII. ... ARTICLE IX. ... ARTICLE X. ... ARTICLE XI. ... ARTICLE XII. ... J. TUYES, Président ...

Second Etat de Situation

DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DELTA DE LA NOUVELLE-ORLEANS ... ETAT DE LA LOUISIANE ...

ETAT DE LA BANQUE NATIONALE DE LA LOUISIANE DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

A la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le 30 juin, 1874.

RESSOURCES ... PASSIF ...